



Parcelles entretenues depuis 60 ans, propriétaire décédé 1956

Par **prolhac armand**, le **24/10/2012** à **14:19**

Bonjour,

La famille de mon épouse exploitait des parcelles depuis 1952(dont le premier versement à la MSA) les impôts fonciers payés comme l'indique le registre cadastrale mais interrompus pour des surfaces trop petites. Ces parcelles ont toujours étaient entretenues sans interruption.

Les propriétaires décédés au Maroc en 1956 sans héritiers, nous n'avons jamais peut régulariser cette situation depuis 2003, les impôts, le cadastre et le service des domaines n'ont jamais répondu à mes courriers et mes appels téléphoniques.

Le propriétaire juxant ces parcelles dont j'etais présent pour son bornage en 2003 a fait une demande au maire en 2011 pour qu'il considère ces terrains " sans maître"

Malgre tous les documents fournis à la Mairie, le maire n'a pas tenue compte.

Quel est mon recours?

Salutations et merci d'avance